



Le BI-30 ou le mythe des tentations militaristes de la Ligue communiste (1972)

Hugo Melchior

DANS **PARLEMENT[S], REVUE D'HISTOIRE POLITIQUE** 2026/1 n° 43, PAGES 173 À 184

ÉDITIONS PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES

ISSN 1768-6520

DOI 10.3917/parl2.043.0173

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-parlements-revue-dhistoire-politique-2026-1-page-173?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses universitaires de Rennes.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

LE BI-30 OU LE MYTHE DES TENTATIONS MILITARISTES DE LA LIGUE COMMUNISTE (1972)

Hugo MELCHIOR

Chercheur indépendant en histoire contemporaine

hugo.melchior@arobase.fr

I – Crise révolutionnaire et prise du pouvoir

[...] Cela signifie que pour nous il n'y a pas de distinction absolue entre une période de légalité et une période de clandestinité. Nous sommes en sursis. Et il n'est pas vrai non plus, comme certains camarades le disent parfois, que nous exploitons la légalité aussi longtemps que la bourgeoisie nous en laisse le loisir. Les choses ne sont pas si simples : en multipliant les concessions politiques nous pourrions reculer considérablement le sursis. Il arrive un moment où les avantages de la légalité ne l'emportent plus sur ses dangers.

[...] Si donc on conçoit la crise révolutionnaire, non comme le moment béni où les masses se mettent en branle et s'arment spontanément, mais comme un moment où l'élan des masses permet de conclure victorieusement un processus de lutte prolongée, la phase préparatoire prendra pour nous une importance d'autant plus grande que nous avons à réintroduire la dimension de la violence révolutionnaire à l'encontre des pesantes traditions de légalité du mouvement ouvrier. [...]

III – Pour conclure : quelques idées directrices sur la construction de l'organisation

[...]

4. La question de la violence

Pour nous au contraire, la réintroduction de la violence dans la lutte des classes passe pour une part par l'initiative délibérée, un peu volontariste de l'avant-garde. Ainsi, en même temps que nous faisons une propagande systématique sur l'autodéfense comme forme d'organisation des masses en lutte, nous n'hésitons pas à recourir à des initiatives violentes quand leur relation à un travail de masse peut être clairement établie, que ce soit sur Burgos ou sur l'Indochine. C'est dans ce cadre global qu'il faut comprendre et systématiser la dialectique violence de masse/violence minoritaire. [...]

SOURCE : Extraits de la contribution « Le problème du pouvoir se pose ? Posons-nous le ! » rédigée par « Jebrac », « Arthur », « Stéphane », « Anthony » (Daniel Bensaïd, Antoine Artous, Paul Alliès, Armand Creus) dans *Bulletin intérieur de la Ligue communiste* (n° 30, juin 1972), p. 3-9.



Devenu le nom de la mythique « ligne militariste¹ » qui aurait été théorisée par la Ligue communiste-section française de la Quatrième internationale (LC-SFQI) au début des années 1970 et incarnée par Michel Recanati, figure de la direction politique de son service d'ordre central (SOC), le *Bulletin intérieur* n° 30 dit « BI-30 », publié au mois de juin 1972, constitue la plus célèbre contribution à l'intense débat démocratique constitutif de sa culture partisane. Sa postérité est due au contenu du texte intitulé : « Le problème du pouvoir se pose, posons-nous le ! » Long de neuf pages, divisé en trois parties, il fut rédigé par quatre membres² du Comité central (CC) dans la perspective du 3^e congrès national devant se tenir au mois de décembre 1972.

Sa réception entraîna un choc politique tant au sein qu'à l'extérieur de l'organisation, et suscita de nombreuses critiques. L'emploi d'expressions telles que « période de clandestinité », « initiatives violentes », « dialectique violence de masse/violence minoritaire »

1 SOMMIER Isabelle, *La violence politique et son deuil. L'après 68 en France et en Italie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1998, p. 202.

2 Daniel Bensaïd, Paul Alliès, Armand Creus et Antoine Artous.

ou l'évocation d'organisations révolutionnaires ayant recours à la lutte armée, l'Armée révolutionnaire du peuple en Argentine ou les Tupamaros en Uruguay, put apparaître en effet lourd de sens d'autant plus dans une période historique où la « violence révolutionnaire³ », notamment dans sa forme clandestine et armée, participait au renouvellement et à l'élargissement du répertoire de l'action collective d'une partie minoritaire de l'extrême gauche européenne, comme on le constatait en République Fédérale d'Allemagne et déjà en Italie.

Aussi, dès le mois de juillet 1972, Gérard Filoche, membre du BP, se fendit-il d'une longue réponse, le « BI-33 », dans laquelle il fustigea ceux qui préconisaient selon lui un « cours militariste⁴ » et tendaient à acter le renoncement au projet de construction du « Parti révolutionnaire » au sein de la classe ouvrière au profit de sujets de substitution, telles la paysannerie ou la jeunesse urbaine scolarisée. Quelques mois plus tard, ce fut au tour des dirigeants états-uniens et latino-américains⁵, appartenant à la minorité de la QI⁶, d'exprimer toute leur indignation. Ils ne manquèrent pas de voir dans les mots du « BI-30 » autant l'expression paroxystique de la dérive « ultra-gauchiste⁷ » de la section française que la preuve qu'une partie importante de sa direction, victime de son impatience et de son pessimisme, fourbissait, dans la continuité de la résolution controversée sur le recours à la lutte armée en Amérique latine adoptée au 9^e congrès mondial⁸, le projet d'importer « la guerre de guérilla urbaine ou rurale » en France. Au demeurant,

3 Voir sur le sujet SOMMIER Isabelle, *La violence révolutionnaire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

4 *Bulletin intérieur*, n° 33, juillet 1972, p. 4.

5 Hugo Blanco, Peter Camejo, Joseph Hansen, Anibal Lorzenzo et Manuel Moreno.

6 Cette minorité au sein de la QI s'était opposée au « tournant » du 9^e congrès mondial qui approuva pour les sections latino-américaines, notamment bolivienne, argentine et brésilienne le recours à la lutte armée, strictement articulée à un puissant « travail de masse ».

7 *Documentation internationale*, n° 4-5, mars 1973, p. 51.

8 Dans la foulée du congrès de fondation de la LC en avril 1969, la délégation de la section française participa au 9^e congrès mondial de la QI en Italie. Par leur nombre, les délégués français, dont Antoine Artous, Daniel Bensaïd et Paul Alliès, contribuèrent à l'adoption de la « résolution sur l'Amérique Latine » rédigée sous la responsabilité de Livio Maitan et présentée par Hugo Gonzalez Moscoso, dirigeant de la section bolivienne, le POR-Combatte. Celle-ci stipulait que « la perspective fondamentale, la seule réaliste pour l'Amérique latine est celle d'une lutte armée susceptible de durer de longues années ».

les tenants de cette supposée nouvelle « orientation de guérilla » renonçaient *ipso facto* à la « construction lente et difficile d'un parti ouvrier révolutionnaire⁹ », ce qui constituait à leurs yeux un rejet de l'hypothèse stratégique de la grève générale et donc un abandon coupable du « Programme de transition » de Léon Trotski.

Ces interprétations contemporaines du « BI-30 » résonnent avec la façon dont celui-ci est régulièrement présenté de nos jours dans la littérature scientifique et journalistique. Qualifié par l'historien Philippe Buton de « contribution militariste¹⁰ », il est interprété par ce dernier comme le point de départ d'un dangereux « engrenage¹¹ » de violence militante qui aurait pu conduire l'organisation trotskiste à franchir le Rubicon de la violence révolutionnaire criminelle dans la France des « années 68 ». Ainsi, tel un écho à la narration du film Mourir à 30 ans de l'ancien responsable du SOC Romain Goupil, le « BI-30 » devrait être compris, selon cette reconstruction, comme l'élément de preuve qui validerait la thèse selon laquelle l'organisation trotskiste eût été avec la Gauche prolétarienne la plus tentée dans la France des « années 68 » par le passage à la lutte armée. Seul un ressaisissement salutaire de sa direction politique aurait permis d'éviter le pire. Celui-ci serait intervenu consécutivement à la dissolution de la LC, le 28 juin 1973, décidée par le gouvernement suite aux nombreux blessés du côté des forces de l'ordre survenus lors de la contre-manifestation antifasciste et antiraciste du 21 juin 1973, présentée comme le moment paroxystique de cette dérive¹². En la stoppant dans son élan et en l'obligeant à opérer un « changement de ligne¹³ » en faveur du « tournant ouvrier¹⁴ », cette mise hors la loi serait venue, heureusement, mettre un terme à l'escalade dans la violence, à cette période de « dérive militariste » au cours de laquelle l'organisation trotskiste aurait évolué sur une ligne de crête.

Cette présentation nous donne l'occasion de démythifier le « BI-30 », pour mieux expliquer pourquoi la LC, tout en recourant à des formes d'actions illégales et violentes entre avril 1969 et juin 1973,

⁹ *Documentation internationale*, n° 4-5 mars 1973, p. 52, p. 55.

¹⁰ BUTON Philippe, *Histoire du gauchisme. L'héritage de Mai 68*, Paris, Perrin, 2021, p. 331.

¹¹ *Ibid.*, p. 293.

¹² *Ibid.*, p. 294.

¹³ SOMMIER Isabelle, *La violence révolutionnaire*, *op. cit.*, p. 71.

¹⁴ BUTON Philippe, *Histoire du gauchisme...*, *op. cit.*, p. 331.

y compris après son interdiction, ne fut à aucun moment tentée dans les « années 68 » par l'aventure de la violence révolutionnaire armée.

Le « BI-30 » : une contribution originale dans la perspective d'un congrès national

Cette écriture à quatre ne fut pas fortuite. En effet, les quatre rédacteurs entretenaient des relations amicales et politiques soutenues. Cette étroitesse des liens était d'abord le résultat d'une proximité spatiale. Ils militaient – ou avaient milité¹⁵ – ensemble dans les deux principales villes-centres de l'Occitanie, Toulouse et Montpellier, qui faisaient partie des plus importantes sections avec celle de Rouen. C'est aussi à partir de leur propre expérience au sein de ce cadre régional occitan avec ses contrastes sociaux, ses particularismes culturels, sa proximité avec l'Espagne, qu'une partie des problématiques inscrites dans le « BI-30 » ont été pensées, rappelant combien l'engagement de n'importe quel militant, pour être compris, doit être situé autant dans le temps que dans l'espace. Ce prisme régional¹⁶ constitua une des originalités du « BI-30 », rompant avec une certaine orthodoxie trotskiste.

Craignant que ce 3^e congrès ne soit celui de l'évitement, Daniel Bensaïd et ses trois cosignataires décidèrent de profiter de la fenêtre du congrès pour soumettre à la discussion collective une contribution qui, pour mieux « explorer l'avenir¹⁷ », cherchait à anticiper une série de « problèmes » auxquels l'organisation trotskiste se confronterait, selon eux, *in fine*. Il s'agissait « de ne pas s'avancer vers eux les yeux dangereusement bandés¹⁸ », comme ils l'expliquèrent en intro-

15 Daniel Bensaïd, résidant alors à Paris, était né en 1946 à Toulouse et y avait milité jusqu'en 1966 avant de gagner Paris pour y poursuivre ses études à l'ENS Saint-Cloud et à la fac de Nanterre.

16 Paul Alliès eut par la suite un fort investissement sur la question occitane et nationalitaire, encouragé par Daniel Bensaïd, allant jusqu'à l'édition chez Maspero d'une brochure sur *L'Occitanie et la lutte des classes*, puis la parution d'une revue, *Les Cahiers Occitanie Rouge*.

17 *Bulletin intérieur*, n° 30, juin 1972, p. 3.

18 *Ibid.*

duction, précisant par là même la modestie de leur but : évoquer sans ambages, quitte à heurter, certains problèmes éludés, tout en suggérant « quelques hypothèses de travail¹⁹ ».

Dans ce texte dense, ils entendaient poser un diagnostic, tout en questionnant les tâches incombant à la LC dans la perspective d'une préparation clairvoyante et très active de possibles échéances révolutionnaires à venir. Ils abordèrent des thèmes aussi variés tels que l'impossibilité à court terme d'une répétition d'un scénario de type mai-juin 1968 du fait de « ce double verrou²⁰ » constitué à la fois par un PCF toujours hégémonique qui avait tiré des leçons et par la politique jugée de plus en plus répressive du gouvernement de Georges Pompidou, mais aussi le problème des forces sociales susceptibles de faire cause commune avec la classe ouvrière telle la paysannerie, également l'aptitude à la violence organisée de celle-ci à partir de l'expérience emblématique des « comités d'actions viticoles » en Occitanie, ou encore le nécessaire déménagement de militants dans des quartiers populaires pour aider à résoudre le problème d'implantation.

Ils exprimèrent surtout leur crainte que l'organisation trotskiste – confortée par le quasi-doublement du nombre de ses membres titulaires, l'élargissement de sa « surface géographique » sans compter l'entrée dans la vie active d'une partie de ses jeunes militants lui permettant de se « dépouiller de sa vieille peau estudiantine » – n'en vienne à se complaire dans la seule gestion de ses acquis, tout en scrutant, attentiste, « la nouvelle vague des masses » qui finirait bien par se former à l'horizon. Ils récusaient ce « fatalisme révolutionnaire » qui conduirait selon eux « l'avant-garde » à ne plus rien entreprendre d'audacieux, de risqué, pour s'en remettre à la seule « spontanéité des masses » qui, dépossédées militairement, devraient dans ces conditions de laisser faire, d'elles-mêmes régler le problème de l'insurrection armée. Ainsi, selon eux, la LC, en tant qu' « avant-garde marxiste », ne devait-elle pas cesser de prendre des initiatives, de se montrer volontariste, imaginative, pour mériter son statut d'avant-garde, tout particulièrement en ce qui concerne l'acculturation à la violence chez les salariés dans cette phase préparatoire ô combien cruciale à la prochaine « crise révolutionnaire ».

19 *Ibid.*

20 *Bulletin intérieur*, n° 30, juin 1972, p. 4.

C'est d'abord à cause de cet « initiativisme » en matière de violence minoritaire que Gérard Filoche, puis les principaux dirigeants de la minorité de la QI voulurent y voir la volonté politique d'amener l'organisation trotskiste à « appliquer en France la stratégie adoptée pour l'Amérique latine²¹ ».

Une organisation trotskiste à la « violence minoritaire » revendiquée

Il est certain que du point de vue des autorités policières, la LC était perçue comme une « organisation subversive » tandis que ses dirigeants étaient vus comme n'ayant d'autre dessein que « le renversement du pouvoir légitime par la force ». À l'instar des autres organisations stigmatisées comme « gauchistes » par le PCF, la LC rejettait effectivement la possibilité d'une prise du pouvoir d'État par la seule règle majoritaire, ainsi que la perspective d'une « transition légale et pacifique au socialisme » telle que tentait de la mettre en œuvre au Chili, depuis son élection en 1970, Salvador Allende. Elle postulait la conquête révolutionnaire et armée du pouvoir d'État à la faveur d'une grève générale insurrectionnelle, défendant le scénario « d'une irruption violente des masses dans le domaine où se règlent leurs propres destinées » comme l'exprimait, en 1930, Léon Trotski, sous la direction du « parti d'avant-garde révolutionnaire » qu'il s'agissait de construire. Pari politique inouï, à partir du « groupe révolutionnaire étudiant » héritier de la Jeunesse communiste révolutionnaire (JCR) née en 1966 et dissoute par décret le 12 juin 1968.

Ce postulat, selon lequel la « révolution sera violente ou ne sera pas²² » constituait une différence essentielle avec les « partis réformistes », bien davantage qu'avec les projets de société puisque, par-delà les divergences programmatiques, « révolutionnaires » et « réformistes » défendaient alors tous un horizon post-capitaliste. La ligne de partage entre eux se cristallisait dans ces « années 68 » sur la

21 *Documentation internationale*, n° 4-5 mars 1973, p. 55.

22 Brochure *Autodéfense ouvrière*, janvier 1973, p. 42.

question des « moyens », et par là même sur la façon d'envisager les conditions de passage au socialisme. Aussi, l'organisation trotskiste dénonçait-elle de façon récurrente ceux qui, à l'instar du PCF et du PS – partenaires de cette « union sans unité²³ » en train de se concrétiser, en ce mois de juin 1972, par l'adoption du programme commun de gouvernement –, désarmaient politiquement les salariés en entretenant auprès d'eux l'illusion « qu'on peut réaliser la plus formidable révolution sociale de tous les temps, déposséder la plus puissante classe dominante de l'histoire, au moyen des élections, dans le respect de la légalité édictée par l'ennemi²⁴ ».

Mais si la LC fut soumise à pareille surveillance policière, bien plus que les autres organisations trotskistes telles Lutte ouvrière et l'Organisation communiste internationaliste, ce fut parce qu'elle posait depuis sa création, comme déjà au temps de la JCR, de sérieux problèmes en termes de troubles à l'ordre public dans une série de villes. Elle refusait en effet de subordonner son répertoire d'action partisan au strict respect de la légalité, et c'était là une des caractéristiques de son identité organisationnelle contribuant à sa distinction au sein du champ politique radical. Refusant d'adopter une posture strictement défensive, la LC théorisait le fait de recourir à des modes d'action non conventionnels, offensifs et spectaculaires, qui pouvaient relever, selon sa propre terminologie, de la « violence minoritaire²⁵ ». Si ce positionnement temporaire et circonstancié en marge de la légalité pouvait demeurer symbolique, il pouvait néanmoins être source de déprédations et d'interactions violentes. Ainsi, en parallèle de son militantisme classique (vente de *Rouge*, organisation de réunions publiques, militantisme dans les facultés, fonctions publiques et entreprises privées, soutien logistique aux luttes ouvrières...), la LC, avec de grandes différences selon les villes, accorda une importance certaine à cet aspect transgressif de son travail militant, qui s'exprima principalement dans les domaines de l'internationalisme de combat et du contre-fascisme. Ainsi, ces militants pouvaient-ils autant déployer, en pleine rue, une immense

23 TARTAKOWSKY Danielle et BERGOUNIOUX Alain, *L'union sans unité. Le programme commun de la gauche (1963-1968)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.

24 *Rouge*, n° 165, p. 7.

25 *Rouge*, n° 161, 10 juin 1972, p. 14.

banderole, le 8 octobre 1969 à Paris, pour commémorer les deux ans de l'assassinat du Che en soutien à la « révolution bolivienne », qu'imposer, équipés d'armes par destination (cocktails-Molotov...), une distribution de tracts, aux portes des usines Citroën près de Rennes, le 1^{er} avril 1971, pour défendre les libertés syndicales, que harceler physiquement sur les marchés parisiens les militants d'extrême droite, ceux d'Ordre nouveau en priorité, pour participer à « écraser la peste brune dans l'œuf ».

S'inscrivant dans la tradition de « l'autodéfense communiste²⁶ », la LC était désireuse par sa pratique collective dans l'espace public de conférer une traduction concrète à ses mots d'ordre antifascistes et internationalistes. En outre, en prouvant pratiquement son courage, son audace, son ingéniosité à travers ces nombreuses « actions d'éclats²⁷ » médiatisés, comme lorsqu'un commando d'une trentaine de militants pénétrèrent dans un local annexe de l'ambassade des États-Unis, le 5 octobre 1971, brisant des vitres, traçant des inscriptions sur les murs, elle espérait, en se démarquant aussi comme cela du PCF, susciter, notamment chez une partie de la jeunesse scolarisée et ouvrière radicalisée, un processus d'identification, préalable à un possible engagement dans ses rangs. La violence militante fut donc bien un mode d'affirmation politique²⁸, un moyen d'attirer l'attention sur soi, participant à la construction d'une identité partisane distincte. Enfin, investissant la violence politique d'une fonction instrumentale, la LC considérait qu'il lui incombait, par le truchement de ces « actions exemplaires » de contribuer à « armer les ouvriers du désir de s'armer » que ce soit dans le cadre de la défense des grèves comme dans la perspective révolutionnaire de « l'insurrection des masses », selon la vieille recommandation de Lénine, et de lutter par là même contre les pesanteurs du légalisme inhibiteur du couple PCF-CGT au sein du « mouvement ouvrier organisé ».

26 VIDAL Georges, « Violence et politique dans la France des années 1930 : le cas de l'autodéfense communiste », *Revue Historique*, n° 640, 2006, p. 901-922.

27 Bensaïd Daniel, *Une lente impatience*, Paris, Stock, 2004, p. 144.

28 BRAUD Philippe, « La violence politique : repères et problèmes », *Cultures & Conflits*, n° 9-10, printemps-été 1993 (en ligne).

Une violence politique de basse intensité, subordonnée à des considérations politiques et organisationnelles

Si de nombreux cas « d’actions violentes » furent recensés entre 1969 et 1973²⁹, il n’en demeure pas moins que la militarisation à marche forcée de l’organisation trotskiste ne fut jamais envisagée, tandis que la violence militante déployée par la LC, principalement par le truchement de son SOC, dirigé aussi bien contre les « symboles de l’impérialisme » que contre des militants d’extrême droite, demeura de basse intensité.

Accusé avec ses camarades cosignataires du « BI-30 » de vouloir donner à l’organisation trotskiste un cours funeste, en voulant la transformer en « groupe de partisans³⁰ », Daniel Bensaïd eut plusieurs fois l’occasion, avant et après la publication du « BI-30 », de développer publiquement dans *Rouge* sa conception de la « violence minoritaire », et par là même de distinguer la manière dont la LC envisageait son recours de celle des groupes révolutionnaires clandestins et armés allemands ou italiens, et celle de la Gauche prolétarienne. Ainsi, il considéra, comme il le répéta dans le « BI-30 », que « les révolutionnaires ne doivent pas attendre le soulèvement des masses pour opposer à la violence quotidienne du capital leur propre violence³¹ », s’il jugea que l’exercice de la violence pouvait utilement contribuer à « démystifier l’invulnérabilité de la police et du patronat aux yeux des salariés », et que par là même « l’action violente, extra-légale » constituait « un progrès³² » par rapport au pacifisme intégral de ceux qui l’excluaient de leur répertoire d’action comme le PCF. Il récusa pourtant toute fétichisation de celle-ci, tout en insistant sur la nécessité impérieuse que les « actions minoritaires violentes » soient non seulement reliées à une « activité de masse », mais plus que tout que ceux qui décident de les entreprendre, aient au moins la grande conviction qu’elles soient autant que faire se peut intelligibles et susceptibles

29 Archives Nationales, 19910607/52, note de la direction générale de la police nationale, 24 septembre 1973.

30 *Documentation internationale*, n° 4-5 mars 1973, p. 55.

31 *Rouge*, n° 161, 10 juin 1972, p. 14.

32 *Rouge*, n° 66, 1^{er} juin 1970, p. 7.

d'être soutenues pour le plus grand nombre des salariés. D'où le fait qu'il eut été amené à caractériser l'enlèvement de Robert Nogrette en mars 1972 par la Nouvelle Résistance populaire d'« erreur politique grave³³ », jugeant que celui-ci ne pouvait être approuvé à une échelle de masse, ne pouvant qu'aggraver l'isolement des militants révolutionnaires, les couper de la grande majorité des travailleurs, ceux qui avaient pour projet de construire un parti ouvrier de masse. Ainsi, cette définition exigeante et contrainte de la violence minoritaire légitime révélait-elle tous les garde-fous politiques et stratégiques qui la bornèrent en permanence, excluant *a priori* dans le contexte démocratique français toutes les actions de type criminel en dehors d'une véritable crise révolutionnaire. Ces actions comme celles menées par la Fraction armée rouge ne pouvant qu'être l'expression d'une « révolte désespérée » de la part de groupes déracinés.

Au demeurant, l'usage de la violence politique était censé soutenir une « stratégie de conquête du pouvoir par les masses » organisées par le futur parti révolutionnaire. Dès lors, il ne devait pas mettre en péril l'avenir de la jeune organisation en construction et dont le problème demeurait celui de la liaison organique avec « les masses » dans les entreprises et dans les quartiers. Il n'était pas question de sacrifier en basculant dans la clandestinité du fait d'un recours à un « engagement armé », son ancrage social, ses premières positions gagnées dans les syndicats, de se retrouver ostracisée, au moment où la LC, en dépit de sa petitesse, devenait une organisation de plus en plus reconnue non seulement dans le mouvement de la jeunesse scolarisée mais déjà dans certaines entreprises publiques



Ainsi, il est faux d'interpréter le « BI-30 » comme le signe manifeste d'une radicalisation de l'organisation trotskiste. Poser la question d'un futur déclenchement de la « guérilla urbaine » en France ne fut à aucun moment le dessein des signataires du « BI-30 ». D'ailleurs, les rédacteurs du « BI-30 », enjoins par le BP à rédiger une « auto-critique » au mois d'octobre 1972, proposèrent une « mise au point³⁴ ».

³³ *Rouge*, n° 148, p. 3.

³⁴ *Bulletin intérieur*, n° 38, octobre 1972, p. 17.

S'ils reconnaissent ainsi des formulations approximatives, regrettant l'emploi de notions susceptibles, parce que non définies, de prêter le flanc aux procès d'intention les plus fantasmagoriques, à l'image de ceux instruits par Gérard Filoche ou les principaux responsables de la minorité internationale, ils déplorèrent les « interprétations abusives » et la focalisation sur la première partie où il était fait mention des organisations armées latino-américaines, précisant qu'ils n'avaient jamais été dans leur intention de les présenter comme des modèles à suivre pour la LC dans le contexte historique de la France des « années 68 ». Soutenir politiquement, financièrement et matériellement les sections de la QI qui recouraient à la lutte armée dans leurs pays soumis à des régimes dictatoriaux – comme le fait de fournir, au printemps 1973, une copie du livre *Manuel du tireur couché* rédigé par un ancien garde du corps de De Gaulle au dirigeant argentin, José Joe Baxter, qui rentrait au pays³⁵, en même temps que les fonds collectés – n'impliquait pas que la LC les imitât en France.

Le « BI-30 » est d'abord révélateur à la fois du volontarisme politique d'une organisation qui s'efforce d'avoir un effet sur la réalité inversement proportionnel à sa petitesse. Cette passion pour la prise d'initiative fut constitutif de la culture partisane de la LC et en réalité de la QI³⁶. Si des formes d'actions illégales et violentes, telles qu'elles sont mentionnées dans le « BI-30 », ont occupé une place importante dans le répertoire partisan de la LC, y compris après sa dissolution le 28 juin 1973 qui aura d'abord permis à la LC de bénéficier d'un soutien public inédit de la part de toutes les gauches politiques, syndicales, associatives, y compris du PCF, jamais l'organisation trotskiste ne fut en proie à une tentation terroriste dont le « BI-30 » apparaîtrait rétrospectivement comme le signe le plus alarmant. Pendant toute cette période, la violence militante demeura « apprivoisée³⁷ », comme le rappela Daniel Bensaïd dans son autobiographie.

35 Entretien avec Dominique Gérardin, 3 octobre 2024.

36 BANTIGNY Ludivine, GALLOT Fanny, « Un internationalisme pratique. La culture politique de la IV^e Internationale dans les années 1970 », *Histoire @ Politique*, n° 42, 2020 (en ligne).

37 BENSAÏD Daniel, *Une lente impatience*, op. cit., p. 199.